Infos d'iCI

BULLETIN D'INFORMATIONS DU GOUVERNEMENT - N°35 / SEPTEMBRE 2026

OCTOBRE ROSE

Et si 5 minutes suffisaient à préserver votre avenir ?



Chaque mois :
auto-observation et palpation des seins et des aisselles.

Au moindre doute :
consultation immédiate auprès d'un professionnel de santé.

Dès 40 ans :
dialogue systématique sur les modalités de dépistage adapté.

Observer. Consulter. Dépister.

143/101

www.gouv.ci

À lire dans ce numéro...

- ✓ **Récap'Actu**
- ✓ **Conseil des Ministres**
 Extraits du Conseil des Ministres des mercredis 9 et 23 septembre 2026
- ✓ **Retour sur...**
 La gestion et le contrôle des fréquences radioélectriques
- ✓ **Ils ont dit**
- ✓ **Tout Savoir Sur :** *L'immatriculation des véhicules en Côte d'Ivoire*
- ✓ **Parole aux citoyens**
- ✓ **Bon à Savoir :** *Nuisances sonores, que faire ?*

Scannez le QR Code pour rester connectés à l'actualité gouvernementale

Récap'Actu



Année scolaire 2026-2027 : plus de 5 millions de kits scolaires et 75 000 tables-bancs prévus

Pour la rentrée scolaire 2026-2027, le Gouvernement prévoit la distribution de 5 081 262 kits scolaires dans les écoles primaires publiques et de 75 000 tables-bancs dans les établissements primaires et secondaires publics. La distribution des kits, lancée le 2 septembre 2026 à Dimbokro, concerne les 41 directions régionales de l'Éducation nationale. Par ailleurs, 43 036 tables-bancs pourraient être reconditionnés, permettant une économie estimée à 2,5 milliards de FCFA. Ces informations ont été communiquées par Abdramane Daho, Directeur des Affaires financières du ministère de l'Éducation nationale, le 4 septembre 2026 à Abidjan.

PA-PSGouv : plus de 16 000 jeunes en stage et des milliers de producteurs soutenus



À fin juin 2026, le Projet d'Appui au Programme social du Gouvernement (PA-PSGouv) avait permis la mise en stage de 16 053 jeunes, dont 9 135 femmes, et l'accompagnement de 3 258 producteurs agricoles. Dans la filière manioc, 454 040 tonnes ont été produites, générant près de 30,15 milliards de FCFA de revenus issus des ventes. Le projet a également soutenu 500 femmes dans l'aviculture et accompagné 20 fermes piscicoles. En matière d'entrepreneuriat, 7 611 porteurs de projets ont bénéficié de formations. Ces résultats ont été rendus publics en septembre 2026.



Lutte contre l'orpaillage illégal : le Conseil national de sécurité renforce les mesures de lutte

Réuni le 17 septembre 2026 sous la présidence du Chef de l'État, Alassane OUATTARA, le Conseil national de sécurité (CNS) a adopté de nouvelles mesures pour intensifier la lutte contre l'orpaillage illégal. Elles comprennent le renforcement des brigades spécialisées, la création de 21 pelotons de sécurité fluviale et un moratoire de six mois sur la délivrance des autorisations d'exploitation minière artisanale et semi-industrielle. Le dispositif prévoit également un durcissement des sanctions, la lutte contre les réseaux de financement et la réhabilitation des sites dégradés.



Conseil des Ministres (CDM)

EXTRAITS DU CONSEIL DES MINISTRES DES MERCREDIS 9 ET 23 SEPTEMBRE 2026

SANTÉ

Construction de 10 centres de stockage et de distribution de produits médicaux par drones

Afin de garantir un approvisionnement régulier et sécurisé des établissements sanitaires, notamment dans les zones difficiles d'accès, le Gouvernement a décidé de construire dix (10) centres de stockage et de distribution de produits médicaux par drones. Ces infrastructures seront implantées à Daloa, Biankouma, San-Pédro et Kouto, ainsi que dans le District autonome d'Abidjan et les régions de l'Indénié-Djuablin, du Gbêkê, du Kabadougou, du Bélier et du Gontougo.

ENVIRONNEMENT

Création d'une réserve naturelle de 4 000 hectares à Grand-Béréby

Dans le cadre du renforcement de la protection de la biodiversité, le Gouvernement a décidé de créer la Réserve naturelle volontaire de la Société des Caoutchoucs de Grand-Béréby. D'une superficie d'environ 4 000 hectares, cette nouvelle aire protégée comprend seize (16) îlots forestiers du domaine rural. Elle abrite notamment des espèces végétales endémiques d'Afrique de l'Ouest et des espèces animales remarquables, contribuant ainsi à la préservation du patrimoine naturel national.

JUSTICE

Modification du Code pénal : renforcement de la protection des personnes et de l'environnement

Le Gouvernement a décidé de modifier le Code pénal afin de renforcer la protection des mineurs et des femmes contre les violences sexuelles, notamment le viol. Cette réforme prévoit également un durcissement des sanctions contre les atteintes aux agents de l'Administration et une répression accrue des infractions environnementales, particulièrement l'orpaillage illégal et le remblayage non autorisé de la mer et des voies d'eau intérieures.

PROTECTION SOCIALE

Amélioration des pensions de retraite et renforcement des droits des assurés sociaux

Le Gouvernement a décidé de modifier le Code de prévoyance sociale et les dispositions relatives à la prime spéciale de retraite des bénéficiaires des régimes de pensions gérés par la Caisse générale de retraite des agents de l'État (CGRAE). Ces réformes visent à renforcer durablement les droits des assurés sociaux et de leurs ayants droit, à travers l'amélioration des pensions de retraite, l'extension de la pension d'orphelin aux enfants ayant perdu leur père ou leur mère et la revalorisation de la prime spéciale de retraite.



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Amadou COULIBALY
Ministre de la Communication,
Porte-Parole du Gouvernement

Retour sur...

La gestion et le contrôle des fréquences radioélectriques

Le Gouvernement veille à une gestion optimale du spectre radioélectrique et à la protection des populations

L'Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences radioélectriques (AIGF)

Créée en 2012, l'AIGF assure la planification, l'attribution et le contrôle des fréquences radioélectriques en Côte d'Ivoire.

- Une ressource stratégique : les fréquences radioélectriques sont indispensables à la téléphonie, à Internet, à la radio, à la télévision, à la navigation aérienne et maritime, ainsi qu'à la défense et à la sécurité.
- De 562 à plus de 2 000 stations radioélectriques autorisées par an entre 2022 et 2025.
- De 321 à près de 700 sites radioélectriques sur la même période.
- Près de 770 assignations de fréquences notifiées à l'Union internationale des télécommunications (UIT).

Le contrôle des installations radioélectriques

- Plus de 1 500 sites contrôlés en 2025 pour garantir la conformité des installations et prévenir les perturbations.
- 54 cas de brouillage traités en 2025, afin de préserver la qualité et la sécurité des communications.
- 154 navires et plateformes en mer contrôlés entre 2022 et 2025.
- Des autorisations obligatoires pour l'utilisation des talkies-walkies et autres équipements radioélectriques, conformément à la réglementation en vigueur.

La protection des populations contre les rayonnements

- Plus de 3 400 points de mesure réalisés en 2025, dans une cinquantaine de localités.
- Des contrôles réguliers des niveaux d'exposition aux rayonnements non ionisants, conformément au décret n° 2019-328 du 10 avril 2019.
- Des valeurs limites réglementaires établies conformément aux recommandations internationales pour protéger les populations.
- AIGF Tour : un dispositif de restitution des résultats des mesures d'exposition aux populations.

Le déploiement de la 5G et les perspectives

- 10 septembre 2026 : autorisation officielle du déploiement de la 5G en Côte d'Ivoire.
- Depuis mai 2022 : mise à disposition des bandes de fréquences nécessaires au déploiement de cette technologie par l'AIGF.
- De nouvelles perspectives offertes par les constellations de satellites en orbite basse pour améliorer la connectivité.
- Un objectif : accompagner la transformation numérique de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2030.

Pour en savoir plus : **www.gouv.ci | 101**

DÉCOUPAGE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

DÉCOUPAGE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Premier Trimestre	Du 14 septembre au 04 décembre 2026
Deuxième Trimestre	Du 07 décembre 2026 au 12 mars 2027
Troisième Trimestre	Du 15 mars au 11 juin 2027

DATES DES CONGÉS SCOLAIRES 2026-2027

Toussaint	Du 23 octobre 2026 au 01 novembre 2026 inclus
Noël	Du 18 décembre 2026 au 03 janvier 2027 inclus
Congés de février	Du 05 février 2027 au 14 février 2027 inclus
Pâques	Du 19 mars 2027 au 04 avril 2027 inclus
Grandes Vacances	Du 30 juillet 2027 au 12 septembre 2027 inclus

www.education.gouv.ci / 25 20 00 36 06 / 101

Ils ont dit...



« La paix sociale n'est pas le silence des revendications. Elle est la capacité d'une société à organiser le désaccord sans rompre le dialogue. »

Anne Désirée OULOTO-LAMIZANA, Ministre d'État, Ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration, le 30 septembre 2026.



« Le Président souhaite que les populations, quel que soit l'endroit où elles se trouvent, puissent disposer de suffisamment d'eau pour leurs besoins quotidiens. »

Amédé KOUAKOU, Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, le 21 septembre 2026.



« Nous souhaitons faire du Prix d'excellence un outil de plus en plus valorisant, afin que les entreprises publiques soient toujours à la hauteur des critères de performance et de gouvernance exigés, des ambitions du gouvernement et des attentes des populations. »

Mariatou KONÉ, Ministre du Portefeuille de l'État et des Entreprises publiques, le 9 septembre 2026.



« Pour réussir cette année scolaire 2026-2027, j'appelle à la mobilisation de tous : enseignants, membres de l'Administration scolaire, fondateurs et responsables des établissements privés, élèves, parents, collectivités territoriales, secteur productif et partenaires techniques et financiers. »

N'Guessan KOFFI, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique, le 4 septembre 2026.

À suivre

TOUT SAVOIR SUR

En direct tous les mardis sur les comptes Facebook, X et YouTube du Gouvernement de Côte d'Ivoire

gouvciofficiel

Tout Savoir Sur

Thème du 22/09/26 :

L'immatriculation des véhicules en Côte d'Ivoire

M. Oumar SACKO,
Directeur général des Transports terrestres et de la Circulation (DGTTC)

Qu'est-ce que l'immatriculation d'un véhicule et à quoi sert-elle ?

L'immatriculation est une procédure administrative permettant d'identifier officiellement un véhicule et son propriétaire. Elle contribue à une meilleure gestion du parc automobile, à la sécurité routière et à la lutte contre les véhicules en situation irrégulière et les falsifications de plaques.

Comment le Gouvernement facilite-t-il l'immatriculation des véhicules ?

Le Gouvernement a engagé la digitalisation des procédures à travers le Nouveau Système d'Immatriculation Initiale des Véhicules (NSIIV) et la plateforme BUS PRIMO, afin de simplifier les démarches et de réduire les délais. De janvier à juin 2026, 222 578 véhicules ont été immatriculés, dont 86 739 véhicules neufs, 42 706 véhicules d'occasion et 93 133 engins à deux et trois roues.

Quelles sont les mesures prises pour accélérer l'immatriculation des véhicules neufs ?

Une procédure accélérée a été instaurée pour faciliter les démarches des concessionnaires et des acquéreurs. Au 22 septembre 2026, 21 619 véhicules avaient été enregistrés, avec 20 509 immatriculations générées et 13 582 plaques déjà posées.

Quelles dispositions sont prévues pour l'immatriculation des motos ?

Une opération spéciale a déjà permis l'immatriculation et la régularisation de 40 253 motos à Abidjan. Depuis le 1er octobre 2026, une opération d'enrôlement des motos non encore immatriculées et de pose des plaques pour les véhicules disposant de cartes grises est en cours sur l'ensemble du territoire national.

Où les usagers peuvent-ils se renseigner sur les démarches d'immatriculation ?

Les usagers peuvent se rapprocher de la Direction générale des Transports terrestres et de la Circulation (DGTTC) pour connaître les procédures et les pièces à fournir. Ils peuvent également consulter le portail officiel www.gouv.ci ou contacter le 101, numéro d'information du Gouvernement, pour être orientés vers les services compétents.



Parole aux citoyens

« Avec cet établissement, Sokorodougou franchira un autre cap, car les enfants formés contribueront à son rayonnement et à son développement. »
Abdoulaye C. // Enseignant à Sokorodougou, département d'Odienné.

« Maintenant on a eu château d'eau, il y a eu les pompes, il n'y a plus de palabre. Les femmes dorment tranquillement et peuvent avoir de l'eau à souhait. »
M. Sanogo // Chef du village de Zandanakaha, département de Ouangolodougou.

« Ça me fait beaucoup plaisir que l'hôpital soit près de chez moi. Avec la fatigue de l'accouchement, si on doit se déplacer loin, on ne sait jamais, il peut y avoir des complications. Avoir une maternité à proximité me fait donc beaucoup de bien. »
Fanny W. // Bénéficiaire des services de la maternité du Centre de santé urbain de Bélé, à Boundiali.

« Je ne pensais pas que ça allait marcher, mais je me suis inscrit quand même. On m'a expliqué que je pouvais bénéficier d'un financement. Avant cela, je faisais différents travaux dans la restauration et je voulais avoir ma propre activité. »
Fofana N. // Jeune entrepreneur à Boundiali, promoteur de l'allocodrome Fan C et bénéficiaire du PEJEDEC.

Programme Social du Gouvernement
Le social au cœur de l'action gouvernementale
CÔTE D'IVOIRE

LE SOCIAL, TOUJOURS AU CŒUR DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

2027 - 2028 - 2029



Le Programme Social du Gouvernement *et le Programme Jeunesse du Gouvernement continueront d'être des* ***instruments majeurs*** *de notre action. Ils seront* ***renforcés et mieux ciblés.***

Extrait du message à la Nation du Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA du 31 décembre 2025

www.psgouv.gouv.ci

1385 APPEL GRATUIT

101 Allô Gouvernement

101

"Allô Gouvernement"

Disponible 7J/7

LE GOUVERNEMENT À VOTRE ÉCOUTE



- Informations
- Suggestions
- Réclamations

Appel gratuit, tous réseaux

www.gouv.ci